

Verdun

Taux de taxation et tarification¹

Taux de taxes foncières générales

Taux par catégories d'immeubles

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues non desservis	0,5903
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,5417
Immeubles non résidentiels	3,0052
Terrains vagues	1,1806

Taxe pour travaux municipaux

Île-des-Sœurs	0,0139
Terre ferme	0,0233

Réserve financière de l'eau

Taxe spéciale relative à l'amélioration du service de l'eau

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues desservis	0,0795
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,0509
Immeubles non résidentiels ²	0,2853

Réserve financière de la voirie

Taxe spéciale pour travaux de voirie

Immeubles résidentiels	0,0034
Immeubles non résidentiels	0,0231

Taxes d'arrondissement

Taxe relative aux services (tous les immeubles)	0,0704
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0399

Tarification fiscale locale

Tarification de l'eau

Immeubles résidentiels	Tarif fixe de 45 \$ par logement.
Immeubles non résidentiels	Tarif minimum de 78 \$ par unité pour les premiers 228 m ³ et tarif au compteur de 0,19 \$/m ³ sur l'excédent.

Tarification des matières résiduelles

Immeubles résidentiels	Tarif fixe de 96 \$ par logement.
Immeubles non résidentiels	Tarif fixe de 96 \$ par établissement commercial.

¹ À moins d'avis contraire, tous les taux foncières sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.

² En 2017, pour les grands consommateurs non résidentiels, s'ajoute un tarif de 0,57 \$ par mètre cube pour toute consommation au-delà de 100 000 mètres cubes.